



La lettre

des élus communistes et apparentés
de Vénissieux - N° 55 - janvier 2020

14 femmes et
13 hommes

occupent les emplois
de direction de la Ville
de Vénissieux. C'est
une volonté politique
pour la parité
femme/homme
au concret !



ÉDITO

POUR LE DROIT A LA RETRAITE

Voeu du conseil municipal présenté
par les groupes communistes et
France insoumise.

Le conseil municipal de Venissieux
appelle au soutien du mouvement
social, au retrait de la réforme des
retraites et à l'ouverture de véritables
négociations pour garantir le droit à
une retraite digne.

Il demande de lever la contrainte
de figer le poids des retraites à
14% du PIB ce qui conduirait avec
le vieillissement de la population à
l'appauvrissement des retraités.

Il demande de garantir un minimum
vieillesse à tous, y compris
des carrières incomplètes que
connaissent notamment beaucoup
de femmes.

Il demande de maintenir un taux de
remplacement élevé pour chaque
retraité afin de garantir leur rôle
social et de transmission essentiel à
la cohésion nationale.

Il considère que le pays doit
consacrer aux retraites une part du
PIB correspondante aux poids des
seniors dans la population.

Voeu voté par la majorité municipale.



DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Les diverses oppositions municipales ne savent pas comment aborder ce débat d'orientation budgétaire. A vrai dire, elles sont de plus en plus éclatées, passant de 3 groupes politiques à 6 ! Elles n'ont rien à dire d'autres que les polémiques de l'anticommunisme ou les promesses politiciennes...

- Ainsi Mr Iacovella se perd dans ses hésitations entre le centre et la droite... Il parle d'un investissement en baisse quand il augmente (de 17,4M€ en 2017 à 19,4M€ en 2018 et 21,1M€ en 2019...).
- Mr Girard, fidèle à sa droite dure, salit le service public en dénonçant l'absentéisme car il ne peut critiquer ni l'endettement qui se réduit, ni le fonctionnement maîtrisé, ni l'investissement maintenu. Il tente de faire croire que le service public municipal est inefficace et absent à cause du maire. Merci pour les agents !
- Pour le Front National, pas d'intervention de Monsieur Monchau...
- Quand à Mr Ben Khelifa, il est en campagne électorale avec Yves BEIN, ancien maire de Feyzin, dont le bilan est terrible ! une dette par habitant de plus du double de celle de Vénissieux alors que cette commune, grâce à la raffinerie, a historiquement des recettes fiscales supérieures de 31% à celles de Vénissieux!

La situation budgétaire vénissienne dérange toutes ces oppositions de droite diverses. Nous n'avons pas externalisé nos missions quand certains les ont privatisées, ou transférées à une délégation de service public ce qui les sort du budget municipal. D'autres ont transféré leur CCAS à la Métropole... À Vénissieux, nous n'avons cédé sur rien ! Nous avons maintenu toutes nos missions.

Notre dette baisse régulièrement, elle est désormais très en dessous de la moyenne des villes comparables. Nos services publics fonctionnent et font très souvent référence. Les labels obtenus par la ville le montrent, sur le cadre de vie (la 4ème fleur !), l'adaptation au changement climatique et la maîtrise de l'énergie (le label Citegite)...

Les nouveaux habitants expriment très majoritairement leur étonnement devant la qualité des écoles, de la médiathèque, du cinéma, des équipements sportifs, de la place du vélo ou des composteurs de quartier. La situation des écoles est exemplaire. Nous avons accompagné le développement de la ville, l'accroissement très important des effectifs scolaires, et les réformes successives des gouvernements qui systématiquement renvoie les problèmes aux communes. Nous avons un patrimoine scolaire et des conditions d'accueil des enfants parmi les meilleurs de l'agglomération.

Les prévisions 2020-2022 maintiennent notre capacité d'autofinancement et assurent notre capacité à continuer à développer notre service public au service de tous les Vénissiens.

Les politiques gouvernementales poussent toujours à la réduction des dépenses publiques, pendant que des milliards sont donnés aux plus riches. Mais Vénissieux tient le coup et nous sommes déterminés à continuer à servir tous les Vénissiens !

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au Maire

DÉVELOPPEMENT DURABLE

A Vénissieux, on ne « parle » pas du climat, on agit !

Depuis maintenant 8 ans, nous gardons le même principe : publier les indicateurs qui permettent à tous, élus comme habitants de savoir ce qui a bougé et ce qui n'a pas bougé. Les points forts de la ville sont clairement visibles, sur l'énergie, sur la place de la nature en ville ou sur la dimension sociale et citoyenne du développement durable. Les difficultés auxquelles nous faisons face sont également analysées pour chercher comment faire mieux.

Notons la progression de la part des énergies renouvelables dans nos consommations, avec la poursuite des raccordements au réseau de chaleur urbain, le cinéma et le centre technique municipal équipés de photovoltaïque autoconsommé. Il faut ajouter la production solaire sur le gymnase Anquetil et le centre Boris Vian. Nous arrêterons en 2020 les dernières petites chaudières fuel.

Nous travaillons aussi sur l'efficacité énergétique avec notamment les 3 chaudières innovantes boostheat, qui ont l'objectif de diviser par 2 la consommation de gaz.

Concernant la mobilité, nous avons tous constaté la progression du nombre de cyclistes, je crois que le déclin est fait.

Nous poursuivons l'installation de composteurs de quartier et les animations de la semaine de la propreté, avec une première initiative sur les incivilités qui demande à être poursuivie. La Métropole va expérimenter des agents assermentés dans ses équipes de collectes qui devraient permettre de multiplier les sanctions pour non-respect du règlement de collecte. Ce sera un plus pour la bataille de la propreté, même si un lien étroit doit être fait avec le maire et ses pouvoirs de police.

Nous avons une semaine très riche du développement durable avec une rencontre intéressante autour de l'électricité renouvelable, ainsi que la rencontre très éclairante sur l'habitat participatif.

Les actions de notre plan climat se poursuivent avec le nouveau programme « PIG énergie » qui concernera de nouvelles copropriétés après les 4 rénovées dans le premier programme. Nous avons mis en œuvre la ZFE créée par la Métropole, et engagé un plan de renouvellement de notre parc auto qui sera totalement « propre » en 2023.

Pierre-Alain MILLET - *Adjoint au Maire*



CITÉ ÉDUCATIVE

Les villes de Vénissieux et Saint-Fons, font partie des 80 villes retenues au titre de Cité Educative. En matière d'éducation, notre ville peut s'appuyer sur un vrai patrimoine, un vrai savoir-faire et une vraie ambition, que ce label met en exergue.

Nous allons renforcer les complémentarités entre nos deux villes, promouvoir les actions de coéducation et de soutien à la parentalité, et développer des expérimentations, pour améliorer la réussite éducative et l'épanouissement des enfants et des jeunes.

Nous sollicitons le financement d'un poste, pour l'animation du projet Cité Educative sur Vénissieux, et de deux nouveaux postes d'agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles, dans les groupes scolaires Charles Perrault et Gabriel Péri. Il s'agit de renforcer l'accompagnement des enfants scolarisés dès 2 ans, dans un souci d'épanouissement et de socialisation précoce, des jeunes écoliers. L'intérêt de l'enfant doit être au cœur de cette Cité Educative.

Ces dernières années, les réformes dans l'éducation ne cessent de s'enchaîner, au point de donner l'impression, que les ministres cherchent plus à marquer de leur empreinte leur passage, que d'améliorer les conditions de travail des enseignants. Une maille à l'endroit, puis une maille à l'envers, pour la réforme des rythmes scolaires, sans qu'aucun bilan ne soit tiré au sujet de l'enfant, des dédoublements de classes, sans concertation préalable avec les communes, malgré les problèmes d'organisation et de logistiques que cela entraîne, les collectivités comme les enseignants, sont sommés de s'adapter, avec toujours moins de moyens financiers et humains.

Il me semble urgent de revenir au cœur du métier de l'éducation nationale. La colère que l'ensemble du corps enseignant exprime, contre la réforme des retraites libérale d'Emmanuel Macron et de la République en marche, montre que la coupe est pleine. Non seulement on dévalorise la fonction publique et les enseignants, mais on leur promet désormais, une retraite au rabais !

Je comprends leur exaspération. Les dédoublements de classes, par exemple, se sont moins traduits par des créations de postes, que par des redéploiements d'enseignants affectés à d'autres programmes éducatifs, comme le dispositif « Plus de maîtres que de classes ». Ou comment déshabiller Pierre pour habiller Paul.

Le chef de l'État a annoncé l'extension des dédoublements de classes à la grande section de maternelle, dans l'éducation prioritaire. Avec quels moyens humains, quand les syndicats estiment déjà, qu'il faudrait la création de 7 000 postes supplémentaires, sur le quinquennat ? Et comment vont s'organiser les villes, dans la limite des groupes scolaires et des structures existantes ? On ne va pas pouvoir pousser les murs éternellement, dans un contexte d'austérité financière, et de contractualisation des dépenses des collectivités locales.

Croire que l'on améliorera durablement les conditions d'apprentissage des jeunes et des enfants, sans prendre en considération les conditions de travail des enseignants, et les nouvelles dépenses des communes, c'est faire fausse route.

Michèle Picard - *Maire*

PPRT

Le financement du plan de prévention des risques technologiques est essentiel pour créer les conditions de maintien de l'industrie à proximité des villes, ce qui oblige à en assurer la sécurité. C'est important pour les habitants, mais aussi pour les salariés ! Ceux qui croient que la solution serait d'éloigner les usines se trompent. Ce serait en quelque sorte avouer qu'il y aura un jour un accident. Les risques ne seraient que pour les salariés et leurs familles habitant à proximité ? Les impacts et notamment les pollutions ne connaîtraient évidemment pas de frontières administratives. Non, l'urgence quel que soit le site concerné, c'est la transparence sur les risques et la priorité absolue à leur réduction et leur prévention. Donc ce plan est une très bonne chose.

Mais nous rappelons nos critiques.

70% du financement de ce plan est assuré par l'État et les collectivités locales, autant dire que les entreprises qui sont à la source du risque ne sont pas dans les premiers contributeurs !

D'autre part, si les études d'impact (donc les conséquences des risques industriels) sont transparentes et soumises au débat public, les causes de ces risques restent un secret partagé entre les seules entreprises et le préfet. Nous demandons au contraire que les études sur les causes soient publiques, avec l'avis des salariés qui sont les mieux placés, et les premiers confrontés aux risques. Il faut un vrai changement culturel dans les entreprises qui ne peuvent pas se cacher derrière la concurrence pour garder leurs « secrets » quand ces secrets peuvent avoir des conséquences graves.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au Maire

OUVERTURE DOMINICALE DES COMMERCES

L'autorisation d'ouverture des commerces tous les dimanches de l'année, est l'œuvre d'Emmanuel Macron. Ministre de François Hollande, il avait fait voter l'autorisation d'ouverture de 12 dimanches, d'abord en zones touristiques. Une fois élu président, Macron a étendu son dispositif sur tout le territoire national. Aujourd'hui, les enseignes peuvent ouvrir, tous les dimanches matins. C'est une combine tortueuse pour grignoter sur le repos des salariés et permettre aux grandes surfaces de démultiplier leurs bénéfices. Quand Carrefour ouvre tous les dimanches matins : quid du petit commerce, quid des marchés forains ? Ils sont abandonnés par cette politique gouvernementale, et donc par notre député Yves BLEIN qui appartient à la majorité La République En Marche. Après cela, il n'a pas honte de venir déambuler, comme si de rien n'était, sur nos marchés. Alors que maintenir des commerces de qualité en centre-ville, des marchés forains, relève des travaux d'Hercule, La République En Marche fait du sabotage en actant l'ouverture dominicale des rouleaux compresseurs de la grande distribution. La machine « MEDEF » s'est bien mise en route. Qui pense à la vie des familles, aux relations parents/enfants ? Broyer les salariés n'est rien, puisqu'il y en a d'autres pour les remplacer. C'est un avenir dégradé pour nos générations futures.

Jean-Maurice GAUTIN - Adjoint au Maire

CONVENTION OMR

Les actions de l'office municipal des retraités sont de première importance. Quand toutes les énergies sont mobilisées et rassemblées, les résultats se voient. Notre ville est jeune, mais ne regardons pas que dans une direction. L'allongement de l'espérance de vie modifie la pyramide des âges.

Dans les domaines des loisirs, de la solidarité, de la culture et de la santé, l'OMR joue un rôle pivot, crée du lien social, et brise l'isolement. Il intervient en complémentarité, avec les organismes et structures du 3ème âge, sur des problématiques des retraités, personnes handicapées ou inaptes au travail, de plus de 50 ans. Cette nouvelle convention illustre la confiance réciproque nouée, entre l'office la ville, et notre vive attention au 3ème âge.

Deux défis se présentent à notre société. Les difficultés que rencontrent les personnes âgées pour vivre dignement, ne cessent de s'accroître. Le chômage de masse et le décalage de l'âge de la retraite de 60 à 62 ans, ont eu pour effet de créer des poches de pauvreté. On constate que ces seniors sous le seuil de pauvreté, sont en majorité des femmes.

Présenter la réforme des retraites à points, synonyme de baisse de pensions et d'une précarité généralisée, relève de l'indécence. Les Français, les syndicats, de très nombreuses professions s'y opposent frontalement, car tout le monde a compris ce qui se tramait derrière la volonté du chef de l'État : casser le système le plus solidaire et le plus juste socialement des retraites par répartition, pour l'offrir aux assurances privées.

L'autre défi concerne la dépendance. On estime qu'il faudrait créer 10 000 postes supplémentaires dans les EHPAD et structures d'aide à domicile, dès 2020. Avec la Métropole, je me bats auprès de l'ARS, pour l'arrivée d'un nouvel EHPAD dans le quartier Puisoz-Grand-Parilly. Par ailleurs, notre ville s'est portée candidate à l'appel à projet de l'ARS, relatif à la création d'un accueil de jour médicalisé de 10 places, destiné aux personnes âgées de 60 ans et plus, en perte d'autonomie ou atteintes d'Alzheimer. Par effet de rotation, ces 10 places permettront l'accueil de bien plus de 10 personnes. Ce dispositif viendrait en complément de l'accueil de jour non médicalisé de 8 places, dont la ville de Vénissieux dispose aujourd'hui, et qui est géré par le CCAS (résidence Henri Raynaud).

Penser le 3ème âge, c'est placer le débat en termes de solidarité et de justice sociale, et non en termes de points et de marchés.

Michèle Picard - Maire





» **Le groupe des élus communistes et apparentés vous présente ses meilleurs vœux, pour une année 2020 solidaire et fraternelle.**

CONTRAT ENFANCE JEUNESSE 2019-2022

L'accueil des jeunes enfants de 0 à 3 ans est une question essentielle à la fois pour le bien-être et le développement des tous petits et pour la possibilité donnée aux jeunes parents et notamment aux femmes de concilier vie professionnelle et vie familiale sans être par trop débordés par les problèmes quotidiens.

C'est parce que la France bénéficie d'une couverture importante en terme d'accueil du jeune enfant et d'écoles maternelles que les françaises ont un taux d'activité supérieur à la moyenne européenne, notamment entre 25 et 49 ans. Notre pays a ainsi conservé un taux de natalité élevé au regard de ses voisins européens.

12 équipements assurent l'accueil collectif des jeunes enfants auxquels s'ajoutent 42 assistants de crèche pouvant accueillir chacun jusqu'à 3 enfants et 355 assistants maternels agréés soutenus par le relais petite-enfance. Des chiffres que nous mettons en rapport avec notre population. Notre ville a compté 1346 naissances en 2018, chiffre plutôt stable depuis 2009.

68% de la population est en activité, plus de 61% des femmes, 72% des femmes entre 25 et 54 ans.

La ville fait beaucoup mais nous savons que dans ce domaine les besoins sont croissants, permanents et évolutifs du fait des changements dans les modes de vie comme du développement de la commune lié à son attractivité pour les jeunes familles qui s'installent nombreuses.

Il s'agit de toujours mieux répondre en terme de places mais aussi de choix parce que les parents choisissent aussi leur mode de garde en fonction de leur conviction éducative mais aussi de leurs contraintes professionnelles avec des horaires qui sortent parfois des schémas habituels.

Il y a aussi la précarité, les petits boulots et les stages qui exigent des solutions souples auxquelles la ville s'est attelée.

C'est pourquoi, nous nous félicitons que ce nouveau contrat enfance/jeunesse ouvre la perspective de 51 places supplémentaires en crèche qui bénéficieront à 150 enfants et du renforcement du Relais assistantes maternelles.

Mais nous savons qu'il faut aller plus loin pour répondre aux besoins.

Marie-Christine BURRICAND - *Conseillère municipale*

MAISON MÉTROPOLITAINE D'INSERTION POUR L'EMPLOI

Notre ville a toujours défendu la présence et l'utilité, d'un grand service public de la formation. Elle défend l'AFPA, le GRETA et le CERTA, l'Éducation nationale et la Mission Locale, dont les locaux font désormais partie de la Maison des Services Publics de Vénissieu.

Vénissieux s'est battue pour le PLIE, plan local pour l'insertion et l'emploi, personne ne sera donc étonné, que notre ville soit membre constitutif de la Maison Métropolitaine d'Insertion pour l'Emploi. Membre constitutif, cela signifie que nous comptons agir pour le public vénissien, mais aussi porter des problématiques particulières, que nous avons soulevées auprès de la Métropole, comme le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées. Les directions de l'Aménagement Urbanisme Economie et du Grand Projet de Ville sont mobilisées, pour répondre à l'urgence de la formation et de l'insertion. Trois axes ont été définis : les clauses d'insertion, la coordination des acteurs de l'insertion, et la coopération avec les entreprises.

Michèle Picard - *Maire*



ECHOS

» GIRARD : la droite divisée.

Christophe Girard, représentant et candidat LR à Vénissieu, fait toujours preuve d'une communication déconnectée des réalités. Après avoir réussi à diviser trois fois son groupe politique, il épanche son anticommunisme en conseil municipal, mais montre qu'il connaît bien peu Vénissieu, les Vénissiens et leurs préoccupations. Il rebaptise, par méconnaissance, le Gymnase Tola Vologe, il vote contre la subvention attribuée à l'OMR en précisant qu'il n'est pas contre. Pour les ouvertures dominicales, il tente de se faire passer pour un opposant au libéralisme.

Christophe Girard est bien le représentant d'une droite revancharde.